

<https://ien-arbresle.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article295>

Formulaires pour demande d'autorisation d'absence

- Administratif - Formulaires administratifs - Autorisation d'absence et congé maladie -



Date de mise en ligne : lundi 18 novembre 2019

Copyright © Circonscription de L'Arbresle - Tous droits réservés

Documents pour demande d'autorisation d'absence.

Le justificatif sera transmis en circonscription et dans les meilleurs délais (48h pour un arrêt maladie) directement par l'intéressé(e).

Aucun formulaire d'absence n'est à compléter en cas d'arrêt maladie. Seul le justificatif doit être transmis (volets 2 et 3 originaux).

Pour l'ASA :

Joindre obligatoirement un justificatif, signer manuellement et inscrire en marge les dates exactes de l'absence de l'agent.

Agent vulnérable : certificat médical selon le modèle fourni par l'administration

Agent présentant des symptômes : avis d'arrêt médical

Agent "contact à risque" (= cas contact) : arrêt maladie enregistré sur AMELI (se connecter sur declare.ameli.fr), puis celui envoyé par la CPAM/MGEN (type CERFA)

Agent parent d'un enfant de moins de 16 ans symptomatique ou "contact à risque" : tout document attestant de la situation.